



Déclaration d'éligibilité de B Lab concernant les zoos, aquariums et parcs animaliers

En réponse à l'intérêt des entreprises et des parties prenantes concernant la certification B Corp pour les entreprises qui exploitent des zoos, des aquariums, ou d'autres parcs de loisirs animaliers, le Conseil consultatif sur les Normes de B Lab a rendu les décisions suivantes concernant l'éligibilité à la certification B Corp pour toutes les nouvelles entreprises candidates à la certification qui font partie de ce secteur d'activités :

- (1) Les zoos, aquariums et parcs animaliers ne peuvent obtenir la certification B Corp que s'ils sont accrédités par l'[Association of Zoos and Aquariums](#) (AZA) ou une accréditation équivalente axée sur le bien-être des animaux et les bonnes pratiques en vigueur dans le secteur.

Toutes les entreprises impliquées dans cette activité ont la possibilité de recourir à l'[Évaluation B Impact Assessment](#) comme outil de gestion interne de leurs impacts, d'obtenir la [notation GIIRS](#) pour accroître leur visibilité et leur attractivité auprès des investisseurs d'impact, et de s'enregistrer en tant que [Benefit corporation](#) dans les juridictions où cette option existe.

Justification :

L'Évaluation B Impact Assessment porte principalement sur l'impact positif d'une entreprise et sa gestion proactive. À elle seule, l'Évaluation B Impact Assessment reste cependant insuffisante pour évaluer l'impact négatif potentiel de certains secteurs comme les zoos et les parcs animaliers. Elle est personnalisée en fonction de la taille, du secteur et du marché géographique de l'entreprise, mais cela ne lui permet pas toujours d'analyser en profondeur les aspects potentiellement controversés d'une industrie ou d'un produit spécifique.

Des voix s'élèvent pour critiquer les zoos et exprimer leurs préoccupations quant aux principes fondamentaux de la détention d'animaux « captifs » dans un habitat non naturel, ou pour dénoncer plus spécifiquement des pratiques préjudiciables telles que des soins non adaptés, des habitats exigus ou de mauvaise qualité, ou encore la capture d'animaux sauvages pour les mettre en captivité. Nombre de ces préoccupations éthiques sont liées à l'histoire des zoos et des parcs animaliers, où l'intention initiale de ces institutions était le divertissement humain au détriment du bien-être des animaux.

Mais les parcs zoologiques, aquariums et parcs animaliers peuvent jouer un rôle d'éducation,

de sensibilisation et de conservation. Ils offrent la possibilité d'éduquer les élèves et le grand public à la biologie et à la zoologie et peuvent sensibiliser aux problèmes environnementaux qui menacent les populations animales et les écosystèmes. La plupart des zoos accueillent des excursions scolaires et disposent de programmes spécifiques pour éduquer leurs visiteurs. Ils peuvent également jouer un rôle actif dans la conservation, en contribuant à la recherche et en développant des programmes de reproduction en captivité pour les espèces menacées, avec un potentiel de réintroduction.

Compte tenu des principes directeurs de la certification B Corp, ainsi que de la légitimité des préoccupations concernant leurs impacts négatifs, il est nécessaire de s'assurer que les zoos, aquariums et parcs animaliers qui obtiennent la certification B Corp ne se contentent pas d'atteindre les exigences minimales de performance de la certification en ce qui concerne leur performance commerciale dans son ensemble, mais qu'ils respectent également les meilleures pratiques de leur secteur pour s'assurer que ces répercussions négatives potentielles sont minimisées et que les impacts positifs sont optimisés. L'accréditation de l'AZA établit les normes les plus rigoureuses qui existent sur le marché, et sera donc utilisée pour confirmer que les zoos, les aquariums et les parcs animaliers sont éligibles à la certification B Corp.

Cette transparence entend reconnaître que des parties prenantes raisonnables peuvent ne pas être d'accord avec la position exposée par le Conseil consultatif sur les Normes et doivent disposer des informations pertinentes pour porter leur propre jugement sur les performances sociales et environnementales de l'entreprise.

Cette déclaration est effective depuis avril 2016 jusqu'à un nouveau jugement de la part du Conseil consultatif sur les Normes. Le présent document, ainsi que la décision du Conseil consultatif sur les Normes, se fondent sur des recherches concernant les implications réglementaires dans l'industrie et leurs répercussions positives et négatives.

En attendant les futures révisions du Conseil consultatif sur les Normes sur ce sujet et pour permettre à B Lab d'améliorer continuellement ses normes, veuillez faire part de vos commentaires ou de vos questions à Dan Osusky, Gestionnaire de développement des normes de B Lab à l'adresse suivante : dosusky@bcorporation.net.